



ORSAC



ENVIRONNEMENT

Une politique RSO active

- Participation de la direction générale et de 7 directions d'établissements à l'Appui terrain développement durable proposé par l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux).
- Mise en place d'un réseau de référents RSO issus des différents établissements.
- 12 visites d'établissements ayant donné lieu à des plans d'action énergie.
- 4 systèmes de Gestion technique de bâtiment audités pour l'amélioration du pilotage des équipements et la réduction des consommations.
- 220 000 € de financements mobilisés pour les travaux d'économie d'énergie.
- 8 projets immobiliers révisés en phase conception pour l'efficacité énergétique.
- 29 établissements ayant réalisé leur bilan qualité des produits alimentaires pour la loi EGALIM.
- 32 établissements concernés par le décret tertiaire, soumis à un suivi annuel de leur consommation énergétique et à leur réduction, représentant une surface chauffée de 155 000 m².

ORSAC

18 rue Bichat, 69002 Lyon

04 72 56 73 00

www.orsac.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accélérer la transition environnementale

À l'occasion de la réactualisation de son projet associatif, l'ORSAC a souhaité renforcer son engagement environnemental et s'investir dans le déploiement d'une politique RSO (responsabilité sociale des organisations) à la fois concrète et ambitieuse.

PAR MATHILDE PALFROY

Le projet « ORSAC 2030 » place la RSO au rang d'axe de développement associatif prioritaire. « Nos établissements portent individuellement leurs actions, certains depuis longtemps. Une politique RSO commune permettra de mieux les accompagner », explique Célia Térache, conseillère en transition énergétique et écologique, qui a rejoint l'équipe « Performance et Projets » de la direction générale en 2023 avec pour mission de déployer et d'harmoniser la politique environnementale du groupe.

DES ACTIONS CIBLÉES

« Nous avons identifié des thématiques prioritaires, dont la consommation énergétique, pour en limiter le coût et anticiper les mises en conformité futures. » Un audit général des bâtiments a été mené pour compléter les travaux programmés par des mesures énergétiques additionnelles. « L'idée, c'est de rénover stratégiquement, avec des optimisations susceptibles d'apporter rapidement du confort et des économies allouées ensuite à des rénovations plus amples. » Une logique de rationalisation active qu'on retrouve dans la considération de la question de l'alimentation. « De nombreux repas sont servis dans nos établissements. Réduire le gaspillage alimentaire permet in fine d'améliorer

la qualité, en intégrant par exemple plus de produits bio. »

Une attention prioritaire est également portée au tri et à la réduction des déchets médicaux : « Nous aidons les établissements à évaluer et à optimiser leurs pratiques avec des solutions de compostage, de valorisation, et de sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques. »

UN APPUI TECHNIQUE

Trente-six feuilles de route techniques comportant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont mises à disposition des responsables des établissements. Pour mener une réflexion commune et bâtir des stratégies, des rencontres sont organisées régulièrement. « Nous avons constitué un réseau de référents pour partager une veille réglementaire et des outils d'action. » Célia Térache accompagne également les recherches de financements, dans le cadre d'appels à projets susceptibles de bénéficier aux établissements. La politique RSO, transversale, mêlant ingénierie, réglementations et finances, constitue ainsi un appui technique précieux. Elle est aussi porteuse d'ambitions futures : mieux préserver la biodiversité, développer le numérique propre, les soins responsables ou encore la réutilisation de matériel... ■



Durant des journées d'atelier « Appui terrain développement durable », les référents RSO et directeurs d'établissement établissent en binôme leur stratégie RSO (axes de travail prioritaires) et planifient des actions concrètes.